

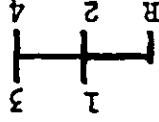
EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares: Marque Sans marque
 Feux de position 2, sur les ailes
 Feux stop 1, combiné
 Indicateurs de direction: Syst.
 Avertisseur 1, élect.
- 1) Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cuiller
 2) Feux rouges 1, combiné
 3) Eclairage du N° de contr. 1, combiné
 1) Emplacement
 Essuie-glace 1, à dépression

DIMENSIONS

Voie	{	avant	1'651	mm.
		arrière	1'705	mm.
		Largeur hors-tout	AV. 2'000 AR. 2'130	mm.
		Empatiement	3'989	mm.
		Longueur hors-tout	6'085	mm.

		Hauteur (non chargé)	—	mm.
		Garde au sol	220	mm.
		Porte à faux, arrière	—	mm.
		Crochet de remorque (haut. dep. sol)	—	mm.
		Crochet de remorque (porte à faux)	—	mm.
		Diamètre de braquage ext. gauche	17,90	m.
		Diamètre de braquage ext. droite	17,90	m.



		Longueur du pont de charge	mm.
		Largeur du pont de charge	mm.
		Hauteur intérieure	mm.
		Haut. du pont dep. le sol	mm.
		Rideelles (hauteur)	mm.

4)

OBSERVATIONS

*) OIAZ = Châssis sans cabine originale
 OIAC = Châssis avec cabine originale
 **) Cabine originale
 Tuyau d'échappement: A diriger vers l'arrière jusqu'à l'extrémité arrière de la carrosserie.
 Miroir rétroviseur: Pour fourgons, demander un second miroir à droite.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)

- 1) Equipement: Est modifié ou complété lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'expertise individuelle.
 2) Phares: Ampoules Bilux à cuiller montées par l'importateur.
 3) Feu rouge: Doit être placé à 400 mm. maximum du profil extérieur du vhc.

- 4) Témoins d'ailes: A monter sur ailes avant.

Lieu et date de l'expertise-type

Bienne, le 16. 2. 1951

La commission d'expertises-types